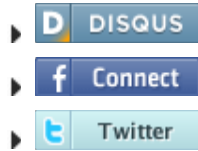


[Accueil](#) > [Autres questions](#)

## Autres questions

Y a-t-il d'autres questions que nous devrions examiner? Pourquoi?


Vous commentez en tant que [Visiteur](#). Facultatif: Enregistrez vous ici.



Les commentaires pour cette page sont clos.

## Voir 62 commentaires

Trier la conversation par :   [S'inscrire par email](#)  [Souscrire par RSS](#)

 [Todd Wharton](#) [★](#) [il y a 1 mois](#) 11 people liked this.

À mon avis, il est temps de revoir la notion de "chaîne généraliste" et de "chaîne spécialisée". Je ne propose pas d'abolir la séparation en catégories des chaînes, mais plutôt de revoir leur définition. Il est absolument essentiel que tous les Canadiens doivent avoir accès à un contenu de qualité, varié et reflétant nos valeurs et à un service de radio et de télévision gratuit.

Alors, la question se pose. Comment séparer la notion du profit, de celle du service public? Voici mes recommandations:

1. Radio-Canada (puisque financée par le gouvernement du Canada) a l'obligation de diffuser ses services radio et télé par ondes numériques, à partir de 2011 (tel que prévu par le passage des ondes hertziennes aux ondes numériques), gratuitement, via les ondes, à tous les Canadiens (dans la mesure où la géographie le permet). Radio-Canada n'est pas admissible aux redevances du consommateur à leur entreprise qui fournit les services de télévision.
2. Les entreprises privées qui souhaitent obtenir la notion de "Réseau national", doivent offrir, eux aussi, la diffusion gratuite, par ondes numériques, la diffusion du signal à tous les Canadiens. Cela donnera à l'entreprise, le privilège que le câblodistributeur, ou le fournisseur de service satellite, puisse exiger des redevances obligatoires au consommateur, dans l'ensemble du Canada (le CRTC devra alors définir cette notion de « l'ensemble du Canada »), pour un signal universel et uniforme, avec une programmation nationale. Par exemple, CTV pourrait y diffuser des bulletins de nouvelles nationales et des publicités nationales, qui touchent l'ensemble du pays. À titre d'exemple : CTV et Global, mais il est peu probable que TVA fasse partie de cette catégorie.
3. Toute autre diffusion, en provenance d'une entreprise privée, qui n'offre pas de diffusion gratuite par ondes numériques dans l'ensemble du Canada, mais offre une diffusion régionale (le CRTC devra alors définir cette notion de « diffusion régionale » - je recommande de fonctionner par code régional téléphonique) par ondes numériques, sera offerte à la carte, pour la radio, et pour la télévision. Ces signaux seront assujettis à une redevance du consommateur au tarif « A », envers leur fournisseur de service. À titre d'exemple : CTV et sa station CFTO ou encore TVA et sa station de Sherbrooke.
4. Toute autre diffusion, en provenance d'une entreprise privée, qui n'offre aucune diffusion gratuite par ondes numériques, mais seulement par le biais d'un fournisseur de service de télévision (ce qu'on appelle les chaînes spécialisées) et qui offre une programmation régionale ou locale, sera offerte à la carte, pour la radio et pour la télévision. Ces signaux seront assujettis à une redevance du consommateur au tarif « B », envers leur fournisseur de service. À titre d'exemple : Météo Média

5. Toute autre diffusion, en provenance d'une entreprise privée, qui n'offre aucune diffusion gratuite par ondes numériques, mais seulement par le biais d'un fournisseur de service de télévision (ce qu'on appelle les chaînes spécialisées) sera offerte à la carte, pour la radio, et pour la télévision. Ces signaux seront assujettis à une redevance du consommateur au tarif « C », envers leur fournisseur de service. À titre d'exemple : Canal Vie

La formule, quoi que simplifiée ici, permet les choses suivantes :

1. Assurer que tous les Canadiens, peu importe leur lieu de résidence, aient accès à un service de base, celui offert par CBC Radio-Canada, à la radio et à la télévision.
2. Qu'un grand réseau comme CTV ou Global, puissent recevoir des redevances pour financer leur télévision régionale, et financer le maintien de leur diffusion gratuite, et d'un signal national, par ondes numériques.
3. Qu'une télévision locale, affiliée à aucun réseau national, mais qui décide de produire des émissions, des bulletins de nouvelles et de bien servir sa communauté, et qui diffuse par ondes numériques dans sa région, son marché, puisse recevoir des redevances (tarif A) plus élevées, afin de financer ses opérations et sa diffusion gratuite par ondes.
4. Qu'une chaîne spécialisée, qui s'efforce d'envoyer des contenus différents ou adaptées aux différentes régions du pays, puisse recevoir des redevances (tarif B) plus élevées que celles des autres chaînes spécialisées
5. Réaffirmer et renforcer le mandat de Radio-Canada comme radiodiffuseur national, de qualité, et offert gratuitement à tous.
6. Favoriser la programmation locale, en donnant aux diffuseurs, une motivation basée sur l'excellence de leur service (plus ils offrent de service gratuit, et plus ils se régionalisent, plus ils reçoivent d'argent)

Ainsi, les fournisseurs de services de radio et de télévision, pourraient suggérer des bouquets de programmation entièrement à la carte, avec un service de base très peu cher (puisque peu d'entreprises de télévision seraient qualifiées de « réseau national »), mais qui permettrait une plus grande flexibilité au consommateur.

Merci d'avoir pris le temps de lire mon commentaire,

[Signaler](#)

Aime



[guillaumesirois](#) ★ [il y a 1 mois in reply to Todd Wharton](#) 7 people liked this.

Je suis d'accord avec le commentaire. La séparation entre chaîne généraliste et chaîne spécialisée est contre-productive. À mon avis, les chaînes devraient être discriminées selon la valeur du contenu. Les chaînes valorisant un contenu local, un contenu canadien et un contenu irréprochablement de qualité devraient être favorisées. Cette définition correspond, et ce n'est pas un hasard, aux chaînes généralistes. Je crois qu'il est temps de revenir à la mission première du CRTC et de favoriser une discrimination en faveur des chaînes qui offrent véritablement du contenu canadien de qualité près de la réalité des Canadiens et des localités.

[Signaler](#)

Aime



[anonymus](#) ★ [il y a 1 mois in reply to guillaumesirois](#) 1 person liked this.

Le problème est qu'est-ce qu'un contenu de qualité, un contenu qui fait 2 millions de côte d'écoute et qui nous montre des sensations fortes ou bien une émission qui nous donne uniquement de l'information lourde et dur à suivre pour certains?

Bien franchement, la banquier ou découverte, je ne crois pas que l'un à le droit à plus de financement que l'autre parce qu'il n'a pas le même public cible. Par contre, Je financerais la création d'une nouvelle émission québécoise beaucoup plus que la mise en onde d'une émission américaine traduite. Bref, je crois que c'est les petites boîtes

de production qui devrait avoir plus de financement mais pas les cablodistributeurs ou même la télévision généraliste. Si une émission est meilleur, il y aura plus de côte d'écoute. Apportez-moi une compétition d'émission québécoise bien pensée et bien faite et vous aurez plus de côte d'écoute et plus de revenue publicitaire. La guerre, c'est rentable. Provoquez une guerre des émissions, vous aurez plus d'émission de qualité.

[Signaler](#)

[Aime](#)



Serge Lévesque ★ [il y a 1 mois](#) 7 people liked this.

Il y a réellement quelque chose que le CRTC doit faire à propos du manque d'objectivité de Radio-Canada. Tout d'abord, rapellons que Radio-Canada est régie par une politique de neutralité éditoriale, tel que décrit comme suit sur le site web de la société d'état:

"1. PHILOSOPHIE DE RADIO-CANADA La politique des programmes de Radio-Canada s'appuie sur certaines prémisses qui caractérisent la philosophie de la Société :

(a) Les ondes appartiennent à tous, et chaque citoyen a le droit de connaître les principaux points de vue sur toute question d'importance.

(b) Les ondes doivent échapper à la domination de tout individu ou de tout groupe dont l'influence dépend de leur situation particulière.

(c) La libre circulation des idées et des opinions est une des principales sauvegardes de la liberté des institutions.

(d) La Société assume ses responsabilités par rapport au contenu de toutes les émissions qu'elle diffuse; elle affirme et exerce son autorité éditoriale sur toutes ces émissions.... See More

(e) La Société ne prend pas de position éditoriale dans sa programmation."

Or dans la réalité on constate d'énormes manquements dans l'application de toutes ces règles.

"(a) Les ondes appartiennent à tous, et chaque citoyen a le droit de connaître les principaux points de vue sur toute question d'importance."

-Dans les faits, sur bien des dossiers la Société n'accorde qu'une voix minime au point de vue qui va à l'encontre d'un certain "consensus général". Le meilleur exemple est sans contredit le "réchauffement climatique", où le soit disant consensus n'était pas partagé par plusieurs scientifiques, mais ces derniers n'ont été que très peu entendus sur les ondes publiques. Comment se fait-il que la Société soit si muette sur le dossier du "climategate" qui viens d'éclater récemment? N'est elle pas sensée m'instruire sur TOUS les points de vue d'un dossier d'importance?

"(b) Les ondes doivent échapper à la domination de tout individu ou de tout groupe dont l'influence dépend de leur situation particulière."

-Or ce sont toujours les mêmes individus qui ont tribune à la Société. Steven Guilbault sur le sujet de l'environnement, Jean-Marie de Koninck pour la sécurité routière, des individus sur les revenus dépendent directement de la position éditoriale qu'ils défendent. Ou encore pourquoi les dirigeants de centrales syndicales sont autorisés à s'exprimer sur tous les sujets de société, alors que leur rôle fondamental n'est que de négocier des conventions collectives?

"(c) La libre circulation des idées et des opinions est une des principales sauvegardes de la liberté des institutions."

-Ah, et le fait que Christine St-Pierre fut suspendue il y a quelques années pour avoir affirmé qu'elle approuvait la mission en Afghanistan, comment expliquez-vous cela?

"(d) La Société assume ses responsabilités par rapport au contenu de toutes les émissions qu'elle diffuse; elle affirme et exerce son autorité éditoriale sur toutes ces émissions."

-Comment cette politique s'applique-t-elle de concert avec la politique (e)? La société affirme son autorité éditoriale, ou ne prend pas de position éditoriale?

"(e) La Société ne prend pas de position éditoriale dans sa programmation."

-La diffusion de "Tout le Monde en Parle" chaque semaine dément vicéralement le sérieux de cette affirmation. Socialiste, souverainiste, étatiste, telle est la position éditoriale de la Société, et elle transparaît jusque dans son service de nouvelles soit disant "objectif". Tout ceci nous ramène au point (a), où la Société prétend que les ondes appartiennent à tous. Or pourquoi l'argent des mes impôts va-t-il au financement d'une Société qui ne défend aucunement mes valeurs sociales, économiques et constitutionnelles? Si ces ondes m'appartiennent, si je paye

pour celles-ci, j'exige une meilleure représentation de mes points de vue.

[Signaler](#)

Aime



*Jacques Tremblay* ★ [il y a 1 mois](#) 8 people liked this.

Il faut conserver l'universalité et la qualité des services offerts par Radio-Canada et subventionner adéquatement en fonction de ces critères versus les postes privés qui disposent de beaucoup de publicité.

[Signaler](#)

Aime



*turgeon* ★ [il y a 1 mois](#) [in reply to Jacques Tremblay](#) 4 people liked this.

comme si radio canada n'avait pas revenu de publicité...et en plus ils ont 1 milliard de notre argent. est ce que vous trouvez que vous en avez vraiment pour votre argent???

[Signaler](#)

Aime



*gouimet2* ★ [il y a 1 mois](#) [in reply to Jacques Tremblay](#) 2 people liked this.

Radio-Canada... SVP voyez quelle part va à la télévision française et à la télévision anglaise. Vous constaterez que cela n'est pas équitable.

Sans compter, la piètre qualité des émissions...

[Signaler](#)

Aime



*Jacques Tremblay* ★ [il y a 1 mois](#) 8 people liked this.

Vous ne devez pas toucher à Radio-Canada. Il faut absolument conserver la qualité et l'universalité et la variété des émissions offertes par ce média unique au Canada. Vous devriez même augmenter leur subventions car les postes privés disposent de beaucoup plus d'espaces publicitaires compte tenu de leur programmation.

[Signaler](#)

Aime



*A.Larouche* ★ [il y a 1 mois](#) 8 people liked this.

On garde en vie grâce au package obligatoire des tv spécialisé qui autrement serait morte.Cette industrie artificiel vient tuer la télévision généraliste en grugant les revenus nationaux.

[Signaler](#)

Aime



*R. Morissette* ★ [il y a 1 mois](#) 8 people liked this.

Pourquoi les francophones doivent acheter un forfait pour écouter le hockey à RDS alors que les anglophones peuvent l'écouter sans forfait à CBC.

[Signaler](#)

Aime



*FRANÇOIS BELZILE* ★ [il y a 1 mois](#) [in reply to R. Morissette](#) 4 people liked this.

Et pourquoi lers francophones hors Québec doivent-ils payer \$10 par mois à Shaw (ici en Alberta) pour obtenir un "package" français qui ne comprend que TV5 et TVA ????

Nous sommes captifs du bon vouloir inexistant de Shaw qui se fout bien de ne nous donner que 2 canaux pour \$10 alors qu'on devrait avoir droit GRATOS à TOUS les canaux francophones du Canada. Y a-t-il oui ou non une politique culturelle dans ce fichu pays appelé Canada?

[Signaler](#)

Aime



*Marcello* ★ [il y a 1 mois](#) in reply to [R. Morissette](#)

Parce que certains dirigeants de Radio-Canada français ont décidé de se retirer des sports il y a quelques années. Ils voulaient un contenu plus intello; le sport étant après tout selon eux, que pour la masse ignare...

[Signaler](#)

Aime



*Raymonde Gagnier* ★ [il y a 1 mois](#) 7 people liked this.

Il est inconcevable que les canaux spécialisés, qui profitent amplement de la publicité, soient les seuls à recevoir de l'argent des câblodistributeurs. Même si une faible minorité de ces chaînes offre une variété d'émissions de qualité, dans la plupart des cas, leur programmation est extrêmement inégale, provient d'anciennes séries achetées à bas prix et se répète ad nauseam. Les chaînes locales (en excluant "V") représentent une programmation variée, de qualité et qui provient en grande partie du Québec! Si les câbles ne distribuaient que les chaînes spécialisées, je suis persuadée qu'ils ne pourraient pas exiger les tarifs qu'il exigent aujourd'hui. Les chaînes locales les enrichissent depuis des années!!! Nous devons encourager nos artisans et tout faire pour promouvoir notre culture! Pour ce faire, les chaînes locales ont besoin de plus d'argent!!! Les chaînes spécialisées devraient être compensées en proportion des émissions qu'elles produisent au Québec et du coût de ces dernières. Il est illogique de subventionner une chaîne spécialisée qui ne diffuse que de vieilles émissions qui ne lui ont presque rien coûté au même titre qu'un autre qui diffuse des émissions originales pour lesquelles elle a dû investir temps et argent! La prolifération des chaînes spécialisées n'enrichit pas nécessairement le paysage télévisuel, par contre, en éparpillant l'assiette publicitaire elle a appauvri les chaînes locales. Ces dernières devraient donc être compensées pour ce manque à gagner. Les câbles font des profits faramineux, ils ne devraient donc pas avoir le droit d'augmenter leur tarifs pour rétribuer les chaînes locales Si les câbles ne distribuaient que les chaînes spécialisées, je suis persuadée qu'ils ne pourraient pas exiger les tarifs qu'il exigent aujourd'hui. Les chaînes locales les enrichissent depuis des années!!!

[Signaler](#)

Aime



*A.Larouche* ★ [il y a 1 mois](#) 5 people liked this.

On garde en vie grâce au package obligatoire des tv spécialisé qui autrement serait morte. Cette industrie artificiel vient tuer la télévision généraliste en grugant les revenus nationaux.

[Signaler](#)

Aime



*J. Trépanier* ★ [il y a 1 mois](#) 4 people liked this.

Je reproche aux deux parties en litige leurs comportements indignes dans l'information du public. Leurs campagnes d'information et de publicité ont été assises sur la démagogie, l'exagération, la peur, l'omission de faits et le mensonge. Il serait temps que le CRTC fixe des balises de respect de l'intelligence et de la dignité humaine

[Signaler](#)

Aime




*R Brunet* ★ [il y a 1 mois](#) 4 people liked this.

Québécois se perd dans ces cries. Il pourfend la SRC alors qu'ils reçoivent une dime pour ces stations payantes, très payantes je dirais. Quand tu offres 22 minutes de publicité en plus de recevoir une somme mensuelle et que pour cela tu offres des reprises de reprises de reprises que tu passes même sur ton réseau général gratuitement, il est ou leur problème. Ah oui, fermer la SRC afin de leur permettre de retirer leur part de bénéfice pour pouvoir offrir encore plus de reprises de reprises de reprises. Pourquoi Québécois se le permet et qu'il le refuse à autrui. Sûrement pas juste pour se proclamer numéro un. Je suis contre ce type de mentalité et j'espère que le CRTC obligera Québécois à verser une dime au généraliste autre que pour eux

même. De même que les autres entreprises de distributions, car la SRC est la seule télévision dite " coast to coast" . De même que le CRTC oblige la SRC à offrir une programmation similaire à la CBC afin que les francophones du Canada puissent voir ce qui se passe ailleurs qu'au Québec, que cela soit un critère afin de percevoir la dime dominicale.

[Signaler](#)


Aime

 *R. Morissette* ★ [il y a 1 mois](#) 4 people liked this.

Pourquoi le forfait de base de Vidéotron contient-il un paquet de postes que personne écoute(4-5-9-10-11-14-16-17-18-20-21-22-etc...)?

[Signaler](#)

Aime

 *danieltousignant* ★ [il y a 1 mois](#) 3 people liked this.

La qualité du signal. Les distributeurs se permettent d'abaisser le niveau de qualité HD. Actuellement, certains abaissent la qualité de 1080i à 720p, font passer le signal audio de 5.1 à 2.0, compressent les signaux pour faire entrer plus de canaux. Cette pratique devrait être interdite. Quand on achète une TV à un prix qui est à la limite de nos moyens, la dernière chose dont on a besoin, c'est un signal dégradé. Le signal devrait être passé tel qu'il est à l'origine.

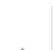
Les décodeurs. Il y a un manque flagrant de compétition dans le domaine. La plupart des distributeurs ont UN SEUL modèle de décodeur HD sans enregistreur et UN SEUL modèle avec enregistreur. L'électronique évolue à une vitesse fulgurante alors qu'on a encore des décodeurs qui changent aux 5 ans et dont le prix ne baisse jamais. Il faut adopter un standard qui va permettre au consommateur d'avoir un choix.

Les rabais sur engagement d'un an ou plus devraient être interdits. Il faut planifier un an à l'avance quand on n'est pas satisfait du distributeur.

Les rabais sur produits combinés (Internet, téléphone, cellulaire, ...) devraient être interdits. Ces pratiques sont seulement destinées à rendre les consommateurs captifs.

[Signaler](#)

Aime

 *wow* ★ [il y a 1 mois](#) [in reply to danieltousignant](#)

La fibre optique, ça coûte cher. S'ils compressent le signal c'est que le fil qui se rend jusque chez toi n'est pas capable de supporter plus de qualité.

[Signaler](#)

Aime

 *danieltousignant* ★ [il y a 1 mois](#) [in reply to wow](#) 1 person liked this.

Le signal qui se rend chez-moi EST CAPABLE de supporter cette qualité. La preuve, plusieurs canaux sont pratiquement identiques à la qualité originale. Mais ce qui se passe actuellement, c'est que les distributeurs abaissent la qualité pour offrir plus de canaux parce qu'ils ont traîné la patte pour adopter la TV HD. S'ils n'ont pas assez de bande passante sur le signal pour diffuser les canaux HD, c'est leur faute.

S'ils veulent abaisser la qualité du signal à la limite supérieure d'un DVD, c'est leur choix mais il devrait être interdit de compter un canal comme étant de la HD et d'en faire de la publicité si on en abaisse la qualité. Et surtout de nous charger un surplus pour ce canal.


Tous les distributeurs ont commencé à abaisser la qualité du signal. Ils ne vendent pas de la qualité, ils vendent de la quantité. Ils vendent le nombre de canaux numériques (surcompressés) ou le nombre de canaux HD (qui devient de moins en moins de la HD).

PS. ShawDirect et Bell n'ont pas de fibre optique jusqu'à ma maison.

Oui ça coûte cher la fibre optique. Les satellites aussi. C'est pour ça que je paie 75\$ par mois (900\$ par année) juste pour la TV. Il coûte cher le petit bout de fil. Je m'attends à un service correct à ce prix.

[Signaler](#)

Aime

 *sylvainlacroix* ★ [il y a 1 mois](#) 2 people liked this.


Je refuse catégoriquement que le CRTC m'impose une nouvelle taxe de 5 à 10 dollars de plus sur ma facture par câble et par satellite pour améliorer la programmation des réseaux de télévision locales entrée en vigueur le 1er septembre 2009.

Assez, c'est assez. Il y en a qui ont du temps à perdre de taxer l'argent des contribuables qui ont durement gagné autre que pour payer une simple taxe pour garder les réseaux de télévision locales actives.

Désolé, je ne marches pas là dedans.

[Signaler](#)

Aime

 *RAS LE BOL* ★ [il y a 1 mois](#) [in reply to sylvainlacroix](#) 1 person liked this.

Certainement mon cher! Tu as parfaitement raison, de plus ça nous coute déjà trop d'argents pour de la télévision par cable ou satellite?


ASSEZ C'EST ASSEZ !

POUR NOUS AUTRES LES MOINS BIEN RÉNUMÉRÉS DE CE GRAND PAYS ?

CEUX QUI SONT PLEINS AUX AS, BIEN POUR EUX IL N'Y A PAS DE PROBLÈMES!

[Signaler](#)

Aime

 *sylvainlacroix* ★ [il y a 1 mois](#) [in reply to RAS LE BOL](#)

Parfaitement d'accord avec toi. Les riches millionnaires et milliardaires eux autres pas de problème, ils en ont plein les poches du fric. Mais pour les gens moyennant à revenus et les plus à faible revenus ils ne peuvent certainement tout payer ça.


Que l'on fasse payer ses gens riches à craquer et à l'est taxer d'avantage eux autres au lieu de taxer ceux qui ont un revenu moyen et à faible revenu.

C'est eux autres qui devrait payer ses taxes que le CRTC veut nous imposer et qu'il laissent tranquille les plus ou moins pauvre.

Trop c'est comme pas assez. Pas fort.

[Signaler](#)

Aime

 *Denis* ★ [il y a 1 mois](#) 2 people liked this.

les stations nationales doivent restés gratuite et je suis déjà au numérique par fibre optique fournie par téléphone st-ephrem etla programation est aussi bonne que Bell-Shaw direct et vidéotron et tva n'a pas besion d'argent en plus et quand m. Péladeau voulait acheté le canadien c'est drôle il en avit des dollars et ce sont des gens comme ça qui profite du système qui est pourris dans tout les domaines

[Signaler](#)

Aime


 *michelroy* ★ [il y a 1 mois](#) 2 people liked this.

Oui, puisque les ondes appartiennent aux Canadiens, je crois qu'il est temps, sérieusement temps que ceux qui les exploitent soit soumis à des niveaux de profits "raisonnables" - ainsi alors qu'un investissement dans une banque rapporte moins de 1% comment se fait-il que les Canadiens soient obligés de payer des chaînes spécialisées qui tirent plus de 25% de profits

Il me semble - que notre gouvernement (le CRTC) devrait, établir des ratio de profits "raisonnables" selon le/les cycles financiers. En 2009, en pleine récession, de laisser les chaînes spécialisées VIDER nos poches via les Cablô est un scandale!

[Signaler](#)

Aime

 *pat2net* ★ [il y a 1 mois](#) 1 person liked this.

Si je décide de faire un disque des plus grands succès de 2009 avec une chanson de Paul Piché, une autre de Daniel Bélanger et ainsi de suite. Une partie de mes ventes pour chaque disque vendu ira aux auteurs. C'est normal. Je leur doit bien ça c'est grâce à eux si le disque existe.

Alors pourquoi les cablodistributeurs qui vendent des signaux télé reçus gratuitement n'auraient pas une redevance à payer aux télés généralistes?

[Signaler](#)


Aime

 *lyn* ★ [il y a 1 mois](#) 1 person liked this.

c'est aberant d'avoir une tax supplémentaire encore une fois nous payons déjà une tax pour cela et plein d'autre choses alors non je ne susis pas d'accord avec des frais supplémentaire peu importe la raison

[Signaler](#)

Aime

 *Ulysse2000* ★ [il y a 1 mois](#) 1 person liked this.

?

commentaire en tant que Visisteur  
Commentez en tant que Visisteur (bouton)

Visisteur s'écrit Visiteur

[Signaler](#)

Aime

 *felix* ★ [il y a 1 mois](#)

Bonjours,

Je vis présentement dans les deux monde et je crois que suite aux nombreuses discussions que nous avons eu à l'école, mon opinion pourrait vous aidez, je le souhaite, dans la progression de votre audience.

Je suis présentement étudiant en production et post-production télévisuelle et je travaille en même temps comme conseiller aux ventes dans une compagnie de cablodistribution. Je reçois donc les commentaires de gens qui vont travailler dans le milieu et le commentaire des clients des cablodistributeurs. Voici ma conclusion.

L'audience pour améliorer la qualité du financement des chaînes généralistes devrait penser à cette solution. Les pressions de québécor, et plus précisément leur argumentation, nous prouve qu'ils veulent seulement augmenter leur profit. Par contre, je crois sincèrement que V et télé-québec aurait besoin d'un meilleur financement et que ce serait plus juste puisque les spécialisés vivent en majorité des redevances des cablodistributeurs et qu'une station comme V en aurait grandement besoin. Même une station comme télé-québec ou même radio-canada doivent avoir plus de financement à cause de leurs mandats.

Exclure TVA serait ridicule et injustifié même s'ils n'en n'ont pas vraiment besoin. Voici donc ma solution.

Négocier une redevance directement des cablodistributeurs, ne pas taxer les consommateurs, qui pourrait être prise dans le prix de base des forfaits des cablodistributeurs. (16\$ par mois chez bell, 15\$ par mois chez vidéotron)



Ensuite, cette redevance devrait être donnée aux émissions qui ont de la difficulté à faire des émissions de qualité par manque de budget puisqu'ils ne peuvent survivre avec comme unique source de profit les publicités. Une autre partie devrait aussi être donnée aux émissions qui sont dans les mandats des cablodistributeurs. Par exemple: émission pour enfant, téléjournal, etc. Pour leur permettre d'améliorer la qualité de ses émissions.

Donc ceci pourrait ralentir l'investissement massif dans des émissions déjà rentable comme Le banquier, Tout le monde en parle, À la di stasio ou Loft story et pousser la création de nouveaux concepts québécois et promouvoir la création d'émission de qualité.

J'espère avoir pu être d'une certaine aide dans le dossier merci!

[Signaler](#)

Aime



[Jean-francois Grenon](#) ★ [il y a 1 mois](#)

laisser les compagnie exterieur du canada venir sur le marcher canadien pour favoriser la competition que se soit pour la tele le telephone cellulaire on aurrais de meilleur prix quand on compare les prix des forfait cellulaire ces enfer comment les canadien se font voler par les compagnie canadien ces rendu ridicule tellement que je finalise mon contrat et je swicht avec un fournisseur americain et bientot sa seras la meme chose pour la tele .exemple un forfait americane du nord au canada coute 170dollar par mois pour 450 minute plus plein frais bizarre telle que le 911 acces reseau touch tone au etas unis ces 79 dollard pour 900minute plus 1000minute soir et week end ces qui le voleur vous penser a se prix la.. la reflexion na pas ete longue

[Signaler](#)

Aime



[Michel Henri](#) ★ [il y a 1 mois](#)

1) En Europe pour 30 euros les opérateurs offrent plus de 100 chaînes câblées + les télécommunications téléphoniques GRATUITES locales et ÉTRANGER + Internet extrême... 30 EUROS pour un Pack de 3 services !!!!!!!!! alors qu'ici Videotron facture 150\$ les mêmes services EXCLUANT le téléphone et les appels... Vous voulez en rajouter à la facture des consommateurs ? Ce n'est pas assez ? Le TRIPLE des profits de ses concurrents internationaux c'est du GAVAGE !!!!!

2) Nous payons déjà 34\$ de taxes/Impôts pour une télévision de 2 ou 3 chaînes MINABLES sans contenu Rogers - Videotron - Cogeco - Bell etc. se taillent la PART DU LION pour les distribuer et se GAVENT LITTÉRALEMENT sans participer à l'effort collectif. Ils ramassent les subsides et les placent dans des PARADIS FISCAUX !!! le service public n'est même pas accessible au payeur de taxes gratuitement avec une antenne analogique. Il faut soumettre ces corporations à une autorité de TUTELLE et légiférer pour les forcer à s'entendre et participer financièrement au secteur public en rendant leurs revenus ainsi que toute augmentation demandée subséquente PUBLIQUE parce qu'il ne fait aucun doute qu'en bout de ligne ils REFILERONT la facture aux consommateurs.

Il faut mettre un terme à l'avidité de ces gens sans scrupule. Une bonne partie de la population n'a déjà PAS LES MOYENS de s'offrir ces services qu'ils pourraient obtenir en Europe pour une FRACTION du prix en vigueur au Canada. Où va l'argent ?????

[Signaler](#)

Aime



[pigounne](#) ★ [il y a 1 mois](#)

je ne veu plus de taxe:je paye déjà une taxe pour la tv.j'ai payé pour entré la tv chez moi,je paye un montent par moi je paye asser de taxe comme ca je n'en veu plus.je suis un pauvre petit citoyen qui a comme revenu seulementla pension de vieillesse et régi des rente alors FICHER nous la paix avec vos taxe,alors que vous vous faite des profits a cout de milliards vous vouler encore susser le fond de nos poches,il son rendu toute trouer maitenent. vouler vous que je vous donne mes culotte,mais ses NON...

[Signaler](#)

Aime



*daggy* ★ [il y a 1 mois](#)

Il est grandement temps pour que ceux qui font des profits énormes partagent cette cagnotte avec les autres qui manquent de revenus. Pas question d'arriver avec une nouvelle taxe car nous payons déjà assez cher notre abonnement aux cablodistributeurs qui encaissent profits après profits et ne veulent rien savoir d'un partage équitable.

[Signaler](#)

Aime



*arthurpaquet* ★ [il y a 1 mois](#)

je ne suis vraiment pas intéressée a donne set arjean ils annon sufisament con ca

[Signaler](#)

Aime



*jalbertgionet* ★ [il y a 1 mois](#)

Cette taxe de 10.00\$ n'a aucun sens. On paye déjà de façon astronomique pour la TV par câble et/ou par satellite. C'est déjà beaucoup trop cher pour ce qu'on nous offre. Anciennement, tous les signaux de TV étaient disponibles gratuitement avec une simple antenne extérieure VHF/UHF et un simple "rotor". Maintenant avec les nouveaux canaux spécialisés, c'est encore plus cher car il faut déboursier à chaque fois pour tous ces nouveaux canaux spécialisés et ce, au compte goutte!

Alors je dis: NON A LA TAXE !!! Abolissez une fois pour toute cette catégorisation de chaînes qui est en fait une autre tactique marketing pour que les fournisseurs fassent encore plus d'argent! Pour la grande qualité qu'on nous offre sur la TV, il y a malheureusement encore beaucoup trop de chaînes de TV poubelles ou de très mauvaise qualité. On ne devrait JAMAIS payer pour ça! C'est comme acheter à un prix fou une barre de chocolat mauvaise mais qu'on nous force à avaler quand même!

[Signaler](#)

Aime



*gouimet2* ★ [il y a 1 mois](#)

Tout en reconnaissant que les fournisseurs de services sont des privés, il y aurait lieu de regarder leurs états financiers avant de refilez quoi que ce soit à qui que ce soit. Également, il y aurait lieu de réglementer la partie "contrat" afin de retirer un monopole sans possibilité de se faire comprendre ou entendre. Ils sont juges et parties.

[Signaler](#)

Aime



*dianeviau* ★ [il y a 1 mois](#)

Le CRTC génère assez de profit pour assurer que les réseaux locaux continuent d'offrir les services que nous avons présentement. Si le CRTC ne peut trouver les moyens avec l'argent dont celui-ci dispose et continue de générer année après année... il est temps faire un bon ménage au niveau de ses gestionnaires. Aller chercher des gens compétants qui trouveront des solutions et s'il-vous plaît préservez-nous de cette mauvaise gestion. Les contribuables paient déjà trop cher... Réveillez-vous quelqu'un !

[Signaler](#)

Aime



*jean* ★ [il y a 1 mois](#)

Espérons qu'il n'y a pas un seul pôv con qui va vouloir payer pour de la télé aussi ridicule et de bas niveau que le canal V (ancien tq5). En passant, est-ce Vrai que V signifie "Vidanges"?

[Signaler](#)

Aime



*jean* ★ [il y a 1 mois](#)

Espérons qu'il n'y a pas un seul pôv con qui va vouloir payer pour de la télé aussi ridicule et de

bas niveau que le canal V (ancien tq5). En passant, est-ce Vrai que V signifie "Vidanges"?

[Signaler](#)

Aime



*raymondgarcia* ★ [il y a 1 mois](#)

je ne suis absolument pas en accord de payer une taxe supplémentaire pour la télévision locale. Que les diffuseurs, qui sont payés et même surpayés, prennent cette taxe à leurs charge et qu'ils ne la refilent pas au public. Assez, c'est assez.

De plus la télé locale doit rester gratuite pour les gens qui ne peuvent avoir le câble.

[Signaler](#)

Aime



*yvanbreton* ★ [il y a 1 mois](#)

je ne suis pas intéressé de payer plus cher pour un service que je n'ai pas demandé, c'est tout et clair!

[Signaler](#)

Aime



*nathalie labelle* ★ [il y a 1 mois](#)

nous payons déjà pas mal cher... nous ne voulons pas payer plus cher déjà que nous sommes obligé d'avoir un câble distributeur qui selon moi fait déjà d'énormes profits il serait injuste et inconcevable d'avoir à déboursé encore 1 +ou - 120\$ par années !!!

[Signaler](#)

Aime



*Michel Vadeboncoeur* ★ [il y a 1 mois](#)

je ne suis pas d'accord pour payer une taxe supplémentaire pour des diffuseurs, qui sont payés et même surpayés ! Qu'ils prennent cette taxe à leurs charge et qu'ils ne la refilent pas au public. Assez, c'est assez.

De plus la télé locale doit rester gratuite pour les gens qui ne peuvent avoir le câble.

[Signaler](#)

Aime



*stoquebec* ★ [il y a 1 mois](#)

On se fait INONDER de programme des États-Unis (on a pas le choix). On nous impose des chaînes si on veut en écouter d'autres. Les taxes augmentent, l'essence augmente (pour rien, encore 0.06\$ le litre aujourd'hui), les assurances augmentent (et on est obligé d'en avoir), beaucoup de frais ont augmenté mais mon salaire (et celui de plusieurs personnes) n'a pas bougé... Ça devrait arrêter... Ce n'est même pas nécessaire... Les profits sont assez généreux pour ne pas instaurer une nouvelle taxe. Arrêter de saigner les contribuables qui ont un salaire moyen... Ceux qui ont le moyen de se payer du luxe devraient être taxés... Pas tout le monde. Ceux qui ont 3-4 tv avec le maximum sur le câble etc... Mais ceux qui ont le minimum, pourquoi les "vider" pour engraisser les multinationales déjà riches ??? Pour ma part si ça se concrétise, je devrais me désabonner car je ne pourrais pas payer plus...

[Signaler](#)

Aime



*Andre LeBlanc* ★ [il y a 1 mois](#)

Je crois qu'il s'agit des bandits à cravatte.

(ils ont assez d'argent et ils veulent faire comme les bandits financiers)

[Signaler](#)

Aime



*pandorabox* ★ [il y a 1 mois](#)

déjà nous avons une programmation vraiment nul moi qui regarde de moins en moins la

télévision je dis non a la taxe on paye déjà assez comme cela ! dite non

merci

[Signaler](#)

[Aime](#)



*Guest* ★ [il y a 1 mois](#)

Encore une autre taxe déguisée ,comme si on en avait pas assez,! Bien oui on est écoeuré de payer et d'en payer, premièrement peut-être en a-t-il trop déjà il faudrait peut-être faire le ménage la dedans.Et il y aurait plus de revenu publicitaires et autres pour questions de rentabilités et bien d'autres pourraient écrire leurs points de vue,,,,,

[Signaler](#)

[Aime](#)



*Guest* ★ [il y a 1 mois](#)

Encore une autre taxe déguisée ,comme si on en avait pas assez,! Bien oui on est écoeuré de payer et d'en payer, premièrement peut-être en a-t-il trop déjà il faudrait peut-être faire le ménage la dedans.Et il y aurait plus de revenu publicitaires et autres pour questions de rentabilités et bien d'autres pourraient écrire leurs points de vue,,,,,

[Signaler](#)

[Aime](#)



*Guest* ★ [il y a 1 mois](#)

Encore une autre taxe déguisée ,comme si on en avait pas assez,! Bien oui on est écoeuré de payer et d'en payer, premièrement peut-être en a-t-il trop déjà il faudrait peut-être faire le ménage la dedans.Et il y aurait plus de revenu publicitaires et autres pour questions de rentabilités et bien d'autres pourraient écrire leurs points de vue,,,,, merci

[Signaler](#)

[Aime](#)



*Guest* ★ [il y a 1 mois](#)

Encore une autre taxe déguisée ,comme si on en avait pas assez,! Bien oui on est écoeuré de payer et d'en payer, premièrement peut-être en a-t-il trop déjà il faudrait peut-être faire le ménage la dedans.Et il y aurait plus de revenu publicitaires et autres pour questions de rentabilités et bien d'autres pourraient écrire leurs points de vue,,,,,

[Signaler](#)

[Aime](#)



*marieclauded* ★ [il y a 1 mois](#)

J'en ai assez de payer des taxes! J'ai justement reçu cette semaine la lettre de mon cablodistributeur pour cette belle taxe. C'est pas seulement le montant de plus par mois , mais plus les taxes applicables sur cette taxes(TPS et TVQ) ! Youhou Allô! Si vous appliquez cette taxe, alors j'exige de la part de tous les paliers ,plus aucune publicité à la télévision. En région, il n'y a pas de compétition!!!!!! Il y'a une pétition présentement: NON À LA TAXE TV , sera-t'elle prise en compte ? Les gens ne veulent pas la payer, en quel langue il faut le dire ?

[Signaler](#)

[Aime](#)



*giselegagne* ★ [il y a 1 mois](#)

ARRÊTEZ D'AJOUTER DE NOUVEAUX POSTES TOUS AUSSI FARFELUES ET QUI SE RESSEMBLE EN BOUT DE LIGNE ET VOUS N'AUREZ PAS BESOIN D'AUGMENTER LES FRAIS DE DISTRIBUTION ET AINSI VOUS AUREZ ASSEZ DE COMMANDITES POUR LES POSTES QUE NOUS AVONS DÉJÀ ET N'AUREZ PAS À DIVISER L'ARGENT EN DIX

mERCI

[Signaler](#)

Aime

 J-Y Fortin ★ [il y a 1 mois](#)

Non à l'augmentation de tarif et il devrait plutôt nous dire à une autre taxe.

Je veut pouvoir choisir les postes que je veut écouter et non me les faire imposer!  
Je veut payer pour les poste que j'écoute pas pour ceux qui me sont imposés !

Que le CRTC mette ces culottes et réglemente les services offerts pour les utilisateurs puisque nous avons plus vraiment le choix la télé sans le câble aujourd'hui ce n'est vraiment plus possible...

Il est impossible ou presque maintenant de capter nos postes de télévision par la traditionnel antenne???

Le CRTC doit tout faire !!! et il en a le pouvoir!!!

Le CRTC doit protéger les abonnés pour qu'ils n'aient pas à subir encore des hausses due aux changements que les distributeurs veules nous imposer???

Le coût pourrait même être revu à la baisse car on éliminerait les chaînes non désirées dans les forfaits actuels.

Les consommateurs ont le droit de choisir par eux mêmes les chaînes qu'il désire écouter ou ne pas écouter.

Les chaînes comme Radio-Canada, CBC et Télé-Québec sont déjà subventionné !

C'est la que les chaînes spécialisées vont devoirs ce démarquer ou fermé leur portes. Les chaînes et les postes spécialisés devons offrir un programmation de qualité pour conserver leur côtes écoutes et du même coup leur licence de diffuseur.

Je veut comme bien d'autre personne avoir le choix des postes que j'aime écouter.

À titre d'exemple:

Pourquoi est ce que je doit utiliser le poste de la météo à la fois en anglais et en français???

Je ne peut pas choisir il sont tous les deux obligatoires... Pourquoi ???

Moi quand j'écoute la météo j'aime l'écouter en français ...

Mais je suis obligé de l'avoir aussi en anglais ???

Si un abonné veut le poste en français il choisi le poste Français, si au contraire ce même abonné, il veut avoir ce poste en anglais il fait son choix en anglais sont choix est personnel un point ces tout. Sans aucune obligation de sa part...

Ces compagnies distributrices par câble ou par antennes satellite, ce sont elles qui font de l'argent sur le dos de nos télévision locale...

Ils nous vendent à fort prix un signal qu'elle ne paie pas ou qu'elle achète à peut de frais...

Tout ceci me fait penser au téléphone (rappelons nous simplement le téléphone....)

BELL pour ne pas la nommé dans les années 70 elle était seul dans la course pas de concurrence???

Il n'y avait aucune discussion possible avec la compagnie car elle avait le monopole.. Elle pouvait du même coup charger les tarifs qu'elle voulait...

Que d'abus les clients ont du subir ... sans vouloir tous les nommer...

À titre exemple:

Le coût des appels interurbains, les forfaits de bases, etc....

Ça n'avait aucun bon sens les coûts étaient exagéré...

Pourtant aujourd'hui ces même compagnies qui porte d'autre noms et qui ont de plus de concurrence nous offre des tarifs réduit à l'extrême, elles peuvent à présent nous offrir des forfaits de toutes sortes et elle font toujours beaucoup d'argents....

Les câblots distributeurs font beaucoup beaucoup d'argent eux aussi sur le dos de tous les consommateurs! Ces distributeurs de signal nous obliges à prendre d'abords leur forfait de base.

Par la suite si ont veut un plus grand choix de postes qui soient intéressant, ils nous offres leurs paquages avec plus ou moins de signaux (postes) de toutes sortes ??? Pourquoi ??????????

Comme tout bon consommateur:

Je veux et j'exige à avoir le choix de ce que j'utilise dans mon téléviseur celui ci n'appartient et

il devrait en être ainsi pour ce qui est de son contenu ....

Pour la programmation des postes que je désires écouter dans mon téléviseur aussi

J'ose espérer que tout les commentaires qui ont été ont écrit et envoyé au CRTC ne tomberons pas encore entre deux chaises ????

Membres du CRTC, agissez pour les consommateurs...

Nous vous élus à ce poste pour cela ! Faites votre travail !

[Signaler](#)

Aime

 *mrivard* ★ [il y a 1 mois](#)

Déréglementer la cablodistribution au Québec. Videotron (Québecor) a le quasi monopole et nous dicte ce que l'on doit écouter. Plusieurs chaînes offerte aux canada ne sont pas offert pas Videotron. Quebecor essais de nous forcer ses services sans nous laisser le choix.

[Signaler](#)

Aime

 *Patrick Duglay* ★ [il y a 1 mois](#)

Je refuse la taxe sur la TÉLÉVISION.

[Signaler](#)

Aime

 *anonyme666* ★ [il y a 1 mois](#)

Premièrement, Je suis en mesure de capter les chaines locales en analogique et en numérique (HD) à l'aide de mes antennes (oreilles de lapin) sur ma télévision. Je ne vois pas pourquoi je devrais payer des frais supplémentaires pour être en mesure de capter ces signaux de même qualité ou moindre sur le signal câblé d'un cablôdistributeur car il sont déjà gratuit dans les airs (OTA)...

Deuxièmement, nous remarquons ici encore un énorme signe de convergence de la par du groupe Quebecor/TVA. Oui TVA est sans aucun doute une des chaînes généraliste atteignant les plus grandes côtes d'écoute mais il ne faut pas oublier que cette chaine appartient au groupe Québecor qui détiennent aussi le plus grand cablôdistributeur du Québec Videotron... Je plaint les autres petits cablôdistributeurs avec les reins un peu moins solides que ceux de Vidéotron...

[Signaler](#)

Aime

 *benoit rivard* ★ [il y a 1 mois](#)

L'information que nous avons en Français est tres tres tres biaiser et ne concorde pas du tout avec le reste de la planete. Un exemple récent et qui se passe présentement le climate gate; c'est le silence a tva et src pourtant sur les chaine américaine et europeene c'est tout autre chose.

[Signaler](#)

Aime

 *camathon* ★ [il y a 1 mois](#)

Je suis contre la taxe TV. Je n'ai d'ailleur plus aucun fournisseur de télévision dû aux coût déjà exorbitants. J'ai braiment hâte au jour ou l'abonnement aux canaux désirés ne se fera plus en forfait de postes inutiles, mais en abonnement via Internet large-bande aux canaux directements. Par exemple, je pairais HBO directement un frais mensuel au lieu d'être prise avec le forfait de films en anglais, ou un abonnement direct à CNN au lieu dMètre prise avec RDI et compagnie! NON À LA TAXE TV. OUI à l'accès libre sans intermédiaire

[Signaler](#)

Aime

 *pieanco* ★ [il y a 1 mois](#)

J'ai déjà porté plaintes au CRTC concernant Shaw Direct qui ne diffuse pas Radio-Canada Québec, canal 11. Je n'ai pas eu de réponse, je n'ai pas plus confiance a votre démarche actuelle.

[Signaler](#)

Aime



[Gina](#) ★ [il y a 1 mois](#)

Qu'on donne plus d'argent à Radio-Canada/CBC pour qu'ils puissent se passer de la pub et nous donner une programmation semblable à PBS et non pas des émissions de fantômes et compagnie.

[Signaler](#)

Aime



[miloud](#) ★ [il y a 1 mois](#)

Bonjour

moi je suis contre cette lois la pour payer une taxe garde on paye assez de taxe et ya pas a payer une autre pas pour le tv envoyer vos plainte en force pour abolir sa tous de suite

[Signaler](#)

Aime



[Dez](#) ★ [il y a 4 semaines](#)

j'ai toujours pensé que les cablo imprimaient des \$\$ sur le dos des radiodiffuseurs, bien sût les cablos offrent des services améliorés, une meilleur qualité d'image mais ils ont aussi fait en sorte que les manufacturiers d'antennes ont fermé leur porte de même que plusieurs installateurs .. les cablos achètent des émissions ( Évasion , ARTE etc ) pourquoi ne devraient-ils pas acheter les postes locaux ? et à leurs frais en plus !

[Signaler](#)

Aime

[blog comments powered by Disqus](#)

Date de modification :  
2009-12-22